

Marcoule, le 5 juillet 2018

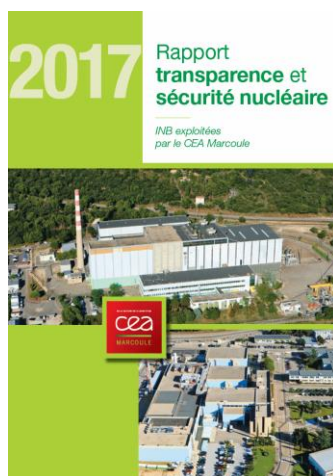
Le CEA Marcoule présente son rapport annuel « Transparence et sécurité nucléaire »

Le Rapport « Transparence et sécurité nucléaire » du Centre CEA de Marcoule, relatif à l'année 2017 est paru. Il a été présenté le mardi 3 juillet par Philippe Guiberteau, Directeur du centre, devant les membres de la Commission locale d'information (CLI) de Marcoule.

Depuis juin 2006 et dans le cadre de la loi n°2006-686 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, tout exploitant nucléaire doit établir et rendre public un tel document. A travers cette synthèse, le CEA rend ainsi compte du fonctionnement de l'établissement de Marcoule dans plusieurs domaines que sont notamment : la sûreté nucléaire, la radioprotection des personnels, l'impact sur l'environnement, la gestion des déchets.

A Marcoule, le CEA exploite deux installations nucléaires de base (INB) qui sont le laboratoire ATALANTE pour la recherche sur le cycle du combustible nucléaire et les déchets, et le réacteur PHENIX définitivement arrêté en 2009 dont le démantèlement est en cours.

Le rapport, qui leur est consacré, est disponible sur le site www.cea.fr, rubrique sécurité-sûreté.



Contact Presse : CEA Marcoule - Service communication

Annabelle ROY +33 (0)4 66 79 77 36

annabelle.roy@cea.fr

Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives

Centre de Marcoule | 30207 Bagnols sur Cèze Cedex